

Un fonds investi en **actions européennes** qui sélectionne des entreprises dont l'activité est liée au développement durable et principalement à l'Environnement, tout en tenant compte de critères extra-financiers (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise).



Univers d'investissement Actions Europe	Performance annualisée 5 ans 0,96%	Encours 1 584 M €	Pour en savoir plus sur les éléments présentés
Fonds thématique Environnement	Lutte contre le réchauffement climatique 5% de réduction relative par rapport à l'univers, des émissions CO2	Exposition aux technologies vertes² 58%	

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période, l'OPCVM n'est plus géré selon un indicateur de référence et n'est plus nourricier

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	29/12/2023	29/11/2024	30/09/2024	29/12/2023	31/12/2021	31/12/2019	21/02/2003
Portefeuille	-0,76%	-1,39%	-5,58%	-0,76%	-15,01%	4,92%	208,03%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille	-0,76%	10,78%	-22,69%	15,76%	6,65%	31,04%	-11,14%	14,89%	-4,82%	10,93%

Indice de référence du fonds : Aucun

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

² Chiffre d'affaires moyen du portefeuille exposé aux technologies vertes

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

Profil d'investissement responsable

<input checked="" type="checkbox"/> Fonds ISR	<input checked="" type="checkbox"/> Exclusions	<input checked="" type="checkbox"/> Vote et dialogue actionnarial
	<input checked="" type="checkbox"/> Fonds thématique	

Indicateur de risque (SRI) (Source : Fund Admin)



⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

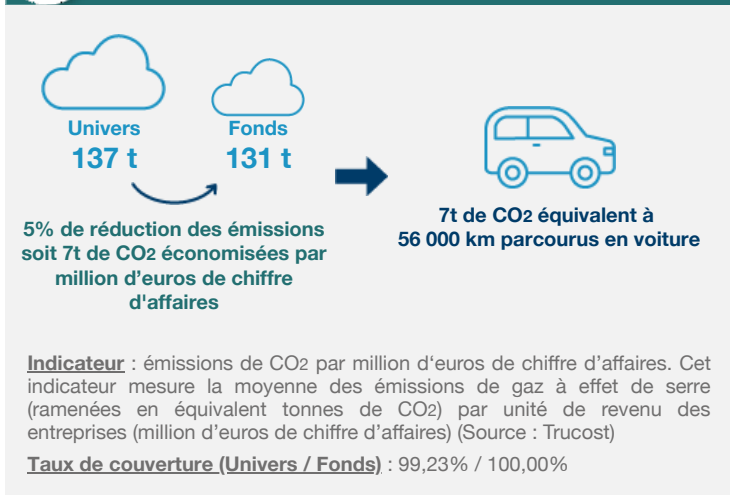
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	10,58%	14,71%	18,95%	16,52%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

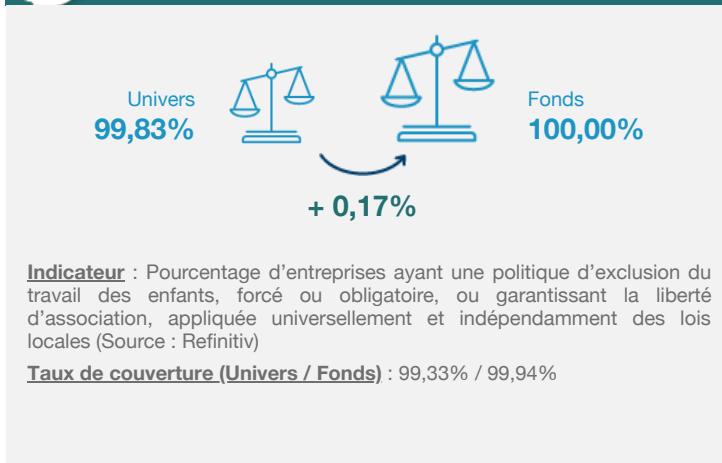
Quatre indicateurs permettant d'évaluer l'impact du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance et du respect des droits humains ont été audités lors de l'obtention du label ISR délivré par l'État français. Conformément à la charte du label ISR, le fonds a pour objectif d'avoir une meilleure performance que son univers de référence sur au moins deux de ces quatre critères (environnement et respect des droits humains).

L'univers auquel se compare le fonds est composé de 100% MSCI EUROPE IMI. Les indicateurs ESG et de droits humains sont calculés uniquement sur les émetteurs privés.

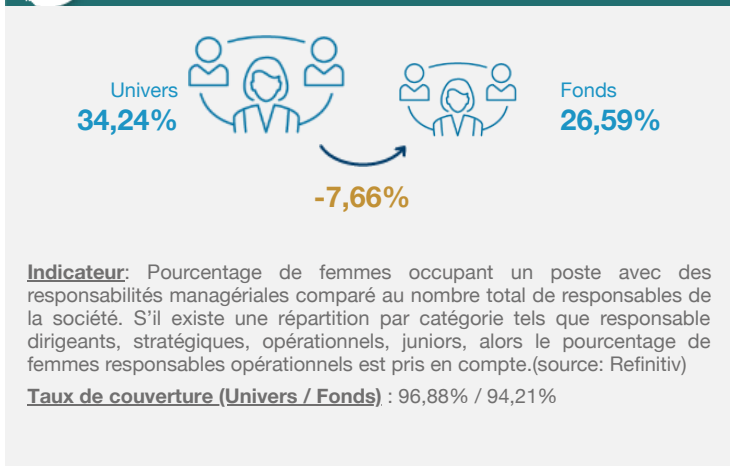
ENVIRONNEMENT: lutte contre le réchauffement climatique



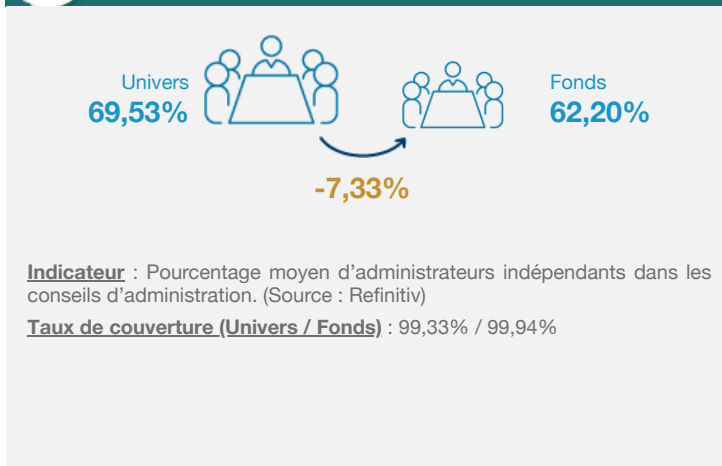
RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association



SOCIAL : Mixité des Managers

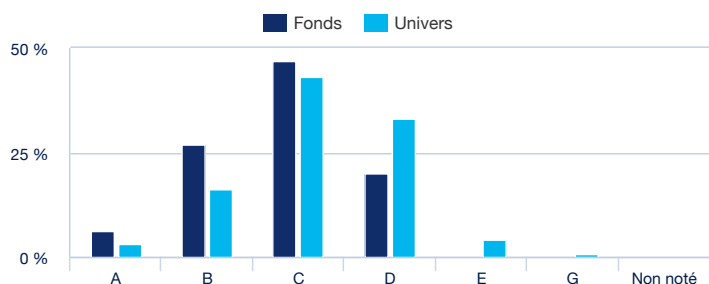


GOVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration



Note ESG moyenne (Source : Amundi)

	Note ESG moyenne	Score ESG moyen	Cumul des meilleures notes (A+B+C)	Couverture
Fonds	C	1,18	79,85%	100%
Univers	C	0,80	62,28%	100%



Équipe de gestion



Lionel Brafman

Responsable Gestion Indicielle & Multistratégie



Isabelle Lafargue

Responsable Gestion Indicielle & Multistratégies –
Fonds Régionaux

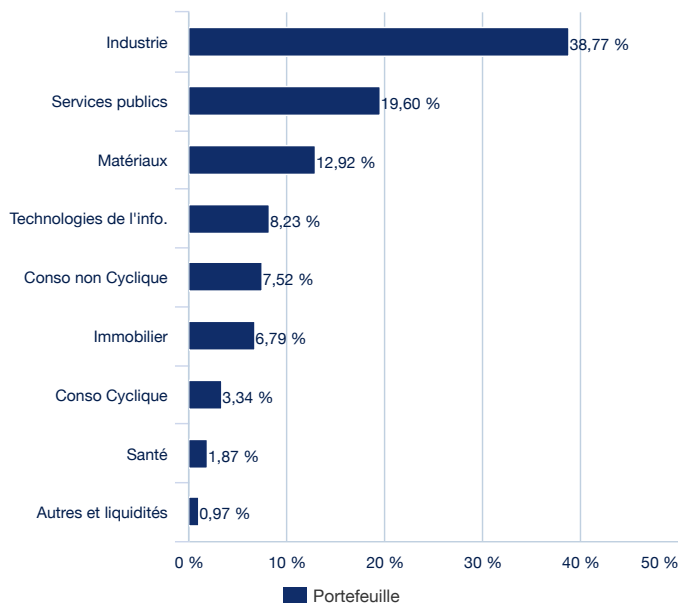


Quentin Berrou

Gérant de portefeuille

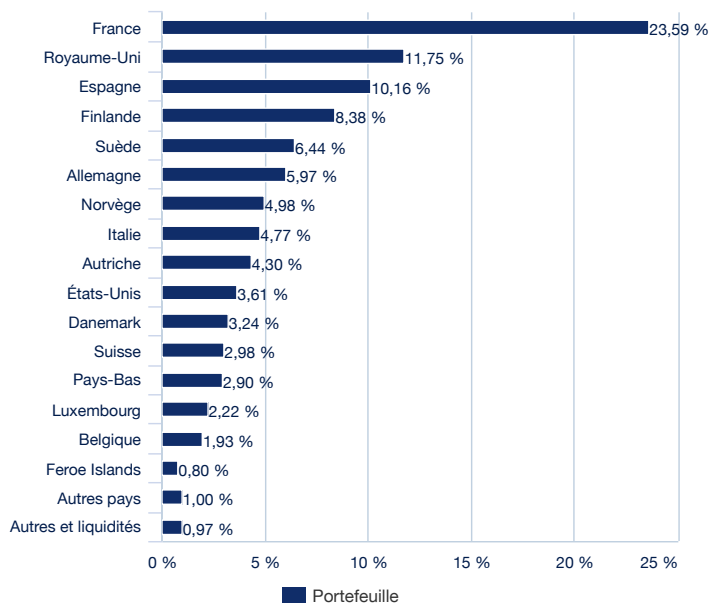
Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Répartition géographique (Source : Amundi) *



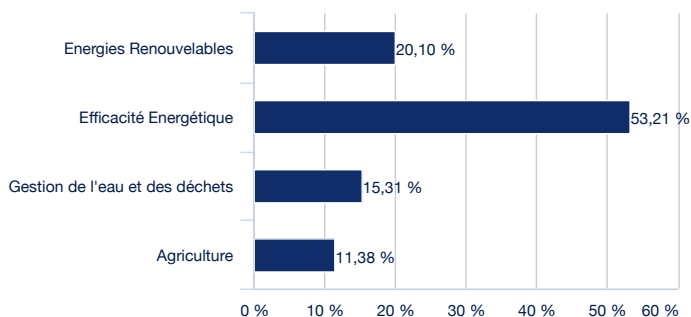
* Hors prise en compte des produits dérivés.

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

Émetteur	Portefeuille
ACS ACTIVIDADES DE CONSTRUCCIO	3,70%
FERROVIAL SE	3,61%
SAP SE	3,50%
UNITED UTILITIES GROUP PLC	3,43%
SEVERN TRENT PLC	3,39%
DASSAULT SYSTEMES SE	3,38%
KONE OYJ	3,32%
NOVONESIS (NOVOZYMES) B	3,24%
MOWI ASA	3,19%
LEGRAND SA	3,03%
Total	33,77%

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

Répartition thématique



Commentaire de gestion

La croissance économique européenne a continué de donner des signes de faiblesse en décembre. Les conditions restent difficiles pour le secteur manufacturier comme le confirment les chiffres de production industrielle en Allemagne. Les indicateurs avancés de décembre ont confirmé une poursuite de la contraction de l'industrie manufacturière. En France, la situation politique incertaine avec le rejet du budget 2025 et la chute du gouvernement Barnier seulement trois mois après sa nomination, limite la visibilité des entreprises alors que le déficit devrait dépasser 6% du PIB en 2024. La dette de la France a été finalement dégradée par Moody's quelques heures après la nomination de F. Bayrou au poste de premier ministre.

L'inflation en zone euro continue d'augmenter légèrement (2.2% en novembre). Les inquiétudes concernant l'inflation européenne augmentent, en particulier avec la récente augmentation des prix du gaz naturel et la dépréciation de l'euro. L'inflation globale et l'inflation de base de la zone euro devraient rester supérieures à l'objectif de 2 % de la BCE qui a pourtant baissé ses taux directeurs de 25 pnb ramenant le taux de dépôt à 3,00%. La Banque d'Angleterre a finalement décidé de maintenir son principal taux directeur à 4.75%.

En Europe, les indices actions terminent décembre en hausse, après une année décevante. L'Eurostoxx50 affiche une performance de +1.91% sur le mois. Les divergences sectorielles sont cependant marquées.

Parmi les meilleurs contributeurs à la performance nous retrouvons ACS, SAP et Ferrovial.

A l'inverse, les performances de Severn Trent, United Utilities et Elia Group ont pesé sur la performance du fonds.

Labels



Label ISR délivré par le Ministère de l'Économie et des Finances français

Exclusions



Pacte Mondial



Charbon



Tabac



Armement
non
conventionnel



Armes
nucléaires



Hydrocarbures
non
conventionnels



Pays faisant
l'objet de
violations

Pour plus d'informations, veuillez vous référer au prospectus

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **241,84 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **31/12/2024**
Code ISIN : **(Part C/D) FR0000991424**
Code Bloomberg : **CATODU FP**
Actif géré : **1 583,97 (millions EUR)**
Devise de référence du compartiment : **EUR**
Devise de référence de la classe : **EUR**
Indice de référence : **Aucun**

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Fonds nourricier : **OPCVM maître**
Fonds Maître : -
Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
Classification SFDR : **Article 8**
Date de création du compartiment/OPC : **24/02/2003**
Date de création de la classe : **24/02/2003**
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
Enveloppe fiscale : **Eligible PEA**
Eligible PEA : **Oui**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation et/ou Distribution**
Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (maximum) : **2,50%**
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : **1,32%**
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ANS**
Commission de surperformance : **Non**
AMF 2020-03 / catégorie de communication : **Centrale**

Label ISR



Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (<https://www.lelabelisr.fr/>).

Classification SFDR*



Ce compartiment reprend dans son process d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'[Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [Amundi France Particuliers](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable d'Amundi et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment.**

* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

©2024 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)